

LES COLOS APPRENANTES – ÉTÉ 2021

Des colonies de vacances "apprenantes"

Les « colos apprenantes » conjuguent activités de loisirs et activités éducatives dans les domaines tels que les sciences, le sport, les langues étrangères, les arts, le développement durable...

Elles se déroulent sur tout le territoire national.

Elles sont gratuites pour le public prioritaire (dans la limite des enveloppes budgétaires et de la participation des communes).



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Saône-et-Loire

Public prioritaire

Sont prioritaires les jeunes de 3 à 17 ans dont les parents font partie des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, les enfants des familles isolées ou monoparentales, ou résidant en zone rurale enclavée (ZRR) ou en quartiers politique de la ville, ou en situation socio-économique précaire (QF inférieur à 1200 euros). Cela concerne également les enfants en situation de handicap, ou ayant perdu le lien avec l'école, ou n'ayant pas de connexion Internet suffisante pour l'enseignement à distance ainsi que les enfants suivis par l'Aide sociale à l'enfance.

Comment s'inscrire ?

→ Identifier et choisir un séjour labellisé grâce au site :

<https://www.education.gouv.fr/les-colos-apprenantes-304050>

Ou : <https://openagenda.com/colosapprenantes>

Puis :

→ Solliciter la commune de résidence qui procède à l'inscription.

Si la commune n'a pas choisi d'être partenaire, solliciter la Jeunesse au plein air (JPA), dans la limite des places disponibles. <https://jpa.asso.fr/colos-apprenantes/>

